

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 avril 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n° 2021-046

**ZAC BUTTE BELVEDERE :
RETROCESSION A LA VILLE
DES VOIRIES
ET AUTRES ESPACES PUBLICS
DE L'OPERATION**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 6 avril 2021 et affichée le 7 avril 2021.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **21 AVR 2021**,

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi treize avril le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Pamela Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, (par M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjointe), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe), Mme Brigitte Laurestant (par M. Alain Iafar), Mme Honorine Lavielle (par Mme Véronique Bassonville), M. Patrice Casimir (par Mme Firose Gador), Mme Valérie Auber (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Bertrand Fruteau.

.....
.....

Affaire n°2021-046

**ZAC BUTTE BELVEDERE : RETROCESSION A LA VILLE DES VOIRIES
ET AUTRES ESPACES PUBLICS DE L'OPERATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la Convention d'aménagement du 17 octobre 1994 confiant à la SEMADER la conduite de l'opération d'aménagement dénommée Zone d'Aménagement Concerté « ZAC Butte Belvédère » ;

Vu la délibération municipale n° 2011-121 du 25 août 2011 approuvant le bilan de clôture de l'opération ZAC Butte Belvédère ;

Vu l'avis financier n° 2021-407V0068 établi le 2 février 2021 par les Domaines ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux – Environnement » réunie le 31 mars 2021 ;

Vu le rapport présenté en séance du 13 avril 2021 ;

Considérant que les parcelles listées au rapport ci-annexé constituent les biens de retour de l'opération à la Collectivité ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la rétrocession à la commune de Le Port des parcelles listées au rapport d'une superficie de 2 937 m², situées dans le périmètre de l'opération « ZAC Butte Belvédère », à l'euro symbolique conformément à l'avis financier du Domaine annexé au rapport ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU